

LES OPCO

EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

<https://opco.cariforef-provencealpescotedazur.fr>

Site développé par le Carif-Oref Provence - Alpes - Côte
d'Azur



OPCO DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ



EN **SAVOIR PLUS** SUR CET OPCO EN RÉGION ?

OPCO EP, l'opérateur de compétences des entreprises de proximité

L'OPCO EP a été agréé en 2019 sur les bases de l'accord constitutif signé par les organisations interprofessionnelles d'employeurs U2P et CPME et les cinq confédérations syndicales de salariés. Il a repris totalement ou partiellement les champs d'intervention de cinq ex-OPCA, dont Agefos PME et Actalians, et accueille désormais 53 branches professionnelles dont le point commun est la proximité : artisanat, professions libérales, commerces et services de proximité. L'OPCO couvre un total de 402 000 entreprises et 3 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance.

Son objectif est double, à la fois dynamiser l'accès à la formation et la montée en compétences, et favoriser l'intégration des nouveaux collaborateurs. Pour ce faire, l'OPCO EP s'est fixé trois missions principales :

Apporter un appui technique aux branches adhérentes

- Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences
- Création des certifications professionnelles

Assurer un service de proximité pour les TPE-PME de moins de 50 salariés

- Accompagnement dans l'analyse et la définition de besoins en matière de formation professionnelle
- Accès des salariés des entreprises adhérentes à la formation professionnelle, notamment dans le cadre du Plan de développement des compétences

Financer des dispositifs de l'alternance

- Définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance par les branches

Plan d'action régional en Provence-Alpes-Côte d'Azur 2021

Afin de décliner les politiques emploi-formation à l'échelle des territoires, l'OPCO EP a défini des Plans d'action régionaux (PAR) en adéquation avec les enjeux locaux. Dans ce cadre, quatre lignes directrices ont été définies en région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Soutenir chaque entreprise en fonction de sa situation
- Mettre en place des actions spécifiques pour les branches professionnelles en région
- Développer l'alternance et les relations partenariales avec les CFA et les organismes de formation
- Développer des partenariats pour agir sur les territoires et pour les publics prioritaires (handicap, réfugiés, etc.)

Rapports d'activité 2020 et 2021 au national

402 000 entreprises adhérentes

dont **399 400** de moins de 50 salariés

3 millions de salariés

dont **81 %** dans les entreprises de moins de 50 salariés

270 917 salariés formés et

163 millions d'euros engagés, au titre du plan de développement des compétences

Sources : [Rapport d'activité 2020 OPCO EP](#) ; [Rapport d'activité 2021 OPCO EP](#)

État des lieux régional en 2021

51 567 entreprises adhérentes

171 986 salariés

8 574 contrats d'apprentissage

656 contrats de professionnalisation

Source : [Plan d'action régional Provence-Alpes-Côte d'Azur 2021, OPCO EP](#)

Organismes de formation, centres de formation d'apprentis (CFA) de Branche (ou mandatés par)

Organismes de formation bénéficiaires des fonds de l'OPCO EP

Dans le cadre de ses obligations réglementaires (article R6332-23 du code du Travail), l'OPCO EP publie la liste annuelle des organismes bénéficiaires de fonds de l'OPCO ainsi que le montant versé pour chacun des organismes. Plusieurs d'entre eux sont implantés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Chambre des Métiers et de l'Artisanat

La Chambre de métiers et de l'artisanat de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR PACA) assure la **représentation et le développement des métiers et de l'artisanat au plan régional**. Ses délégations départementales garantissent des actions de proximité aux entreprises et assurent la liaison avec les acteurs locaux. Parmi ses grands champs d'activités figurent le développement de la formation professionnelle continue des chefs d'entreprises et des salariés. Elle organise également l'apprentissage au travers de l'**Université régionale des métiers et de l'artisanat (URMA)**.

Groupe ESPI

Le Groupe ESPI est un établissement d'enseignement supérieur privé et de formation, spécialisé dans les métiers de l'immobilier, dont les titres sont reconnus par l'État et enregistrés au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Il compte désormais plusieurs campus à Paris, Nantes, Marseille, Bordeaux, Lyon et Montpellier. Le groupe propose une offre de formation initiale (Bachelor et Mastère professionnelle), mais aussi une offre de formation continue (VAE et CQP).

Formaposte Sud Est

Formaposte Sud Est est un CFA qui œuvre à la qualification et à l'insertion professionnelle des jeunes en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Languedoc-Roussillon et Auvergne-Rhône-Alpes. Il propose 19 cursus diplômants en alternance du CAP au Master. CFA "hors les murs", il s'appuie sur les réseaux d'établissements du groupe "La Poste" et de ses partenaires éducatifs (lycées, Universités, CCI, écoles, ...).

C.F.A. Métropole Nice Côte d'Azur

Cet établissement d'enseignement est structuré en 5 Pôles de formation :

- Pôle Alimentation (boulanger, boucher, poissonnier, pâtissier/chocolatier/glacier/confiseur)
- Pôle Service à la personne (agent de prévention et de médiation, auxiliaire en prothèse dentaire, prothésiste dentaire, assistant(e) en milieu collectif et familial)
- Pôle Santé & Bien-être (coiffure, esthétique/cosmétique/parfumerie)
- Pôle Métiers de la vente (conseil en magasin, vendeur/vendeuse en conseil en produits de luxe)
- Pôle Bâtiments - Travaux publics (canalisateur, chef d'équipe option canalisateur, chef d'équipe routes VRD, chef de chantier travaux publics, conducteur de travaux bâtiments TCE et travaux publics)

Ecole nationale de droit et de procédure (ENADEP)

L'ENADEP est une association administrée paritairement et dédiée à la formation professionnelle du personnel des cabinets d'avocats et des professions juridiques et judiciaires. Elle compte 250 formateurs avocats et cadres de cabinet qui accueillent chaque année 4000 stagiaires dans le cadre de formations qualifiantes et de formations courtes axées sur les pratiques des cabinets d'avocats. Quatre centres de l'ENADEP sont installés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur à Aix-en-Provence, Marseille, Nice et Toulon.

Commission nationale de qualification des assistants en odonto-stomatologie (CNQAOS)

La CNQAOS est un organisme spécialisé dans la formation des assistants et aides dentaires. Figurant parmi les principaux organismes de formation du secteur, la CNQAOS compte plus de 300 formateurs répartis dans 21 sites de formation en métropole, dont deux en région en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle propose notamment une formation d'assistant dentaire en apprentissage.

APFOR

L'APFORM est l'organisme de formation et de certification de la branche professionnelle vétérinaire. L'organisme pilote un réseau national de 22 sites de formation au travers de son CFA national Santé et bien-être animal. Il est d'ailleurs le seul organisme de formation à proposer la formation d'Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire (ASV) en apprentissage. De la formation ASV en passant par la formation continue des équipes vétérinaires salariées, l'APFORM conçoit et développe une offre de formation aussi riche en innovation pédagogique qu'en modalité d'apprentissage.

Liens à visiter

- Liste des principaux organismes de formation bénéficiaires des fonds [en 2020](#) et [en 2021](#)
- [CMAR / URMA](#)
- [Groupe ESPI : formation continue](#)
- [Formaposte Sud-Est](#)
- [C.F.A. Métropole Nice Côte d'Azur](#)
- [Les formations ENADEP](#)
- [CNQAOS : Formation assistant dentaire](#)
- [Formations APFORM](#)

Outils et ressources

Catalogue de formations

Partenaire de référence des entreprises de proximité, OPCO EP accompagne les entreprises dans la définition de leurs besoins, à travers son soutien dans la mise en place de solutions de formation adaptées au bénéfice de leurs salariés, et dans le financement des actions d'intégration par l'alternance et de développement des compétences. Pour ce faire, l'OPCO a mis à disposition des entreprises et des particuliers un portail « Access-formation » qui permet d'accéder au répertoire de formations proposées et cofinancées.

Accompagner les organismes de formation

Afin d'accompagner les organismes de formations (OF) et les centre de formation d'apprentis (CFA), l'OPCO EP a créé un espace dédié « Prestataires » qui a comme mission de :

- Informer au quotidien les OF et les CFA, notamment à travers des lettres et webinaires, et faire le point sur l'actualité juridique, l'évolution des dispositifs et des financements
- Accompagner les OF dans les démarches et la gestion de contrats et de dossiers de formation
- Faire connaître la réglementation pour construire un projet de formation
- Informer sur les démarches pour l'obtention de la certification Qualiopi
- Informer les OF et les CFA sur les aspects des missions du référent handicap

Deux portails « Action apprentissage » et « Mes services en ligne », dédiés aux Of et CFA pour la gestion dématérialisée de leurs contrats d'apprentissage, ont été également mis à disposition par l'OPCO EP.

L'alternance en 2021

149 839 nouveaux contrats d'alternance signés en France

dont **134 062** contrats d'apprentissage

et **15 777** contrats de professionnalisation.

1 963 millions d'euros engagés,

2 500 formations en apprentissage.

L'alternance s'est développée dans l'ensemble des régions depuis 2020.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte parmi les plus fortes évolutions enregistrées :

avec **12 039** contrats en alternance (+ **29** % par rapport à 2020)

dont **10 910** contrats d'apprentissage

et **1 129** contrats de professionnalisation.

Sources : [Bilan de l'alternance 2021](#) ; [Rapport d'activité 2021](#), OPCO EP

Liens à visiter

- [Accès-formation Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)
- [Espace « prestataire de formation »](#)
- [Action apprentissage](#)
- [Mes services en ligne](#)

Certifications de Branche ou interbranches

L'OPCO EP propose, en concertation avec les branches professionnelles et leurs commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP), des certifications adaptées aux besoins des entreprises.

CQP et autres certifications de Branche

Depuis le 1er janvier 2019, l'enregistrement des CQP au RNCP¹ **permet l'attribution au titulaire du CQP d'un niveau de qualification**, à l'instar des diplômes et titres à finalité professionnelle enregistrés à ce même répertoire. Des habilitations, des **certifications de compétences transversales ou complémentaires** à ces certifications professionnelles, sont par ailleurs enregistrées par le Répertoire spécifique (RS)².

¹ Le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) regroupe les certifications qui conduisent à un métier. Il recense notamment les titres à finalité professionnelle et certains CQP.

² Le Répertoire spécifique (RS) regroupe les certifications et habilitations correspondant à des compétences professionnelles complémentaires aux certifications professionnelles.

Assainissement et maintenance industrielle

[> CQP Opérateur en assainissement, nettoyage, maintenance industrielle et gestion des déchets dangereux](#)

Assistants maternels du particulier employeur

[> Assistant maternel / Garde d'enfants](#)

[> Assistant\(e\) de vie dépendance](#)

Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation et personnel salarié - non-avocat

Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers

[> CQP Assistant de chef d'entreprise de boucherie - option boucherie](#)

[> CQP Boucher hippophagique détaillant](#)

[> CQP Boucher préparateur vendeur qualifié](#)

[> CQP Boucher](#)

[> CQP Technicien boucher](#)

[> CQP Vendeur charcuterie](#)

[> CQP Vendeur, vendeuse qualifié\(e\) - Boucherie](#)

[> CQP Charcutier préparateur qualifié](#)

Boulangerie-pâtisserie (entreprises artisanales)

[> CQP Tourier](#)

[> CQP Vendeur conseil spécialisé en alimentation artisanale](#)

[> CQP Boulanger](#)

Cabinets dentaires

[> CQP Assistant dentaire](#)

[> CQP Aide dentaire](#)

Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile

Charcuterie de détail

[> CQP Assistant\(e\) de gestion client](#)

[> CQP Manager opérationnel en magasin](#)

[> CQP Traiteur organisateur de réception](#)

[> CQP Vente en charcuterie](#)

Coiffure et professions connexes

[> CQP Responsable de salon coiffure](#)

[> Socio-coiffure](#)

[> Entrepreneur de la coiffure](#)

Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles

Confiserie, chocolaterie, biscuiterie, (détaillants et détaillants-fabricants)

[> CQP Vendeur conseil spécialisé en alimentation artisanale](#)

Détaillants en chaussures

[> CQP Vendeur\(se\) chausseur expert\(e\)](#)

Entreprises d'architecture

[> CQP Architecte technique](#)

Entreprises de désinfection, désinsectisation et dératisation

Entreprises de logistique de communication écrite directe

Entreprises privées de services à la personne

[> Manager opérationnel en service à la personne](#)

Esthétique, cosmétique et enseignement technique et professionnel liés aux métiers de l'esthétique et de la parfumerie

[> CQP Spa Praticien](#)

[> CQP Spa Manager](#)

[> CQP Maquilleur Animateur Conseil](#)

[> CQP Styliste Ongulaire](#)

Fleuristes, vente et services des animaux familiers

[> CQP Assistant floriste](#)

[> CQP Vendeur en animalerie](#)

[> CQP Agent animalier - gardien d'animaux](#)

Gardiens, concierges et employés d'immeubles

[> CQP Gardien\(ne\), concierge et employé\(e\) d'immeuble](#)

Immobilier

[> CQP Négociateur immobilier](#)

[> CQP Gestionnaire locatif](#)

[> CQP Gestionnaire de copropriété](#)

Imprimerie de laur et Industries graphiques

[> CQP Concepteur réalisateur graphique](#)

[> CQP Technicien prépresse](#)

[> CQP Conducteur de presse numérique](#)

[> CQP Conducteur de machines à imprimer d'exploitation complexe offset](#)

[> CQP Conducteur de rotative offset continu](#)

[> CQP Conducteur de machine à imprimer d'exploitation flexographique](#)

[> CQP Conducteur de machine à imprimer héliogravure emballage](#)

[> CQP Massicotier](#)

[> CQP Conducteur de plieuse](#)

[> CQP Conducteur d'encarteuse piqueuse](#)

[> CQP Conducteur de chaîne de brochage](#)

[> CQP Conducteur de chaîne de reliure](#)

[> CQP Fabricant deviseur](#)

[> CQP Technico-commercial des industries graphiques](#)

[> CQP Conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe offset feuilles](#)

Industries de la sérigraphie et des procédés d'impression numérique connexes

CQP en cours d'enregistrement au RNCP :

- [CQP Imprimeur numérique grand format](#)
- [CQP Applicateur de films adhésifs et de produits imprimés](#)

CQP actuels non enregistrés au RNCP

- [CQP Clicheur en sérigraphie](#)
- [CQP Coloriste en sérigraphie](#)
- [CQP Conducteur en sérigraphie](#)
- [CQP Façonnier en sérigraphie](#)

Installation sans fabrication, entretien, réparation, dépannage de matériel aéraulique, thermique, frigorifique et connexes

- [CQP Monteur-dépanneur des équipements frigorifiques de transport](#)
- [CQP Technic o-commercial en ingénierie d'équipements en thermique du bâtiment](#)

Laboratoires de biologie médicale extrahospitaliers

Librairie

Maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes (SDLM)

- [CQP Agent de maintenance des matériels de travaux publics](#)
- [CQP Agent de maintenance des matériels - option injection, hydraulique, électricité](#)
- [CQP Magasinier-vendeur en pièces de rechange et équipements des matériels de parcs et jardins](#)
- [CQP Monteur réparateur en installation de traite](#)
- [CQP Technicien SAV en automatisme d'installation de traite](#)
- [CQP Technicien de maintenance des matériels agricoles](#)
- [CQP Technicien de maintenance des matériels de construction et de manutention en atelier](#)
- [CQP Technicien de maintenance des matériels de construction et de manutention itinérant](#)
- [CQP Vendeur en matériels agricoles](#)

Mareyeurs-expéditeurs

- [CQP Employé polyvalent des produits de la mer](#)

Miroiterie, transformation et négoce du verre

- [CQP Conducteur d'équipements industriels](#)

Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers

- [Mise en conformité des dispositifs de stockage d'hydrocarbures](#)
- [Diagnostic des dispositifs de stockage d'hydrocarbures](#)

Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques

- [CQP Agent Logistique \(CQPI\)](#)
- [CQP Technicien en industrialisation et en amélioration des procédés](#)

Notariat

- [CQP Formaliste](#)
- [CQP Comptable taxateur](#)

Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Pâtisserie

- [CQP Assistant\(e\) de gestion client](#)
- [CQP Vendeur conseil spécialisé en alimentation artisanale](#)

[> CQP Gestionnaire d'entreprise artisanale et commerciale en pâtisserie, glacerie](#)

Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires

[> CQP Gestionnaire social en procédures collectives](#)

Personnel des cabinets d'avocats

[> Juriste en cabinet d'avocat](#)

[> Assistant\(e\) juridique](#)

[> Secrétaire juridique](#)

Personnel des cabinets médicaux

[> CQP Assistant médical](#)

Personnel des greffes des tribunaux de commerce

Personnel des huissiers de justice

[> CQP Clerc aux procédures](#)

[> CQP Clerc expert](#)

Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire

[> CQP Chargé d'accueil](#)

[> CQP Télésecrétaire qualifié\(e\)](#)

[> CQP Enquête civile liée à la recherche de débiteurs de masse](#)

[> CQP Technico-commercial en recouvrement](#)

[> Manager d'équipe relation client à distance](#)

[> Conseiller\(ère\) relation client à distance](#)

[> Chargé\(e\) d'accueil touristique et de loisirs](#)

[> Secrétaire assistant médico-social](#)

[> Manager de projet évènementiel](#)

[> TP Conseiller\(ère\) commercial](#)

Personnel des structures associatives cynégétiques (chasse)

[> CQP Commerce Armes et Munitions](#)

[> Technicien cynégétique \(certificat de spécialisation agricole\)](#)

Personnel salarié des agences de recherches privées

[> CQP Enquêteur-agent de recherches privées](#)

Pharmacie d'officine

[> CQP Dermo-cosmétique pharmaceutique](#)

[> CQP Dispensation de matériel médical à l'officine](#)

[> CQP Produits cosmétiques et d'hygiène](#)

Poissonnerie

[> CQP Poissonnier](#)

[> CQP Responsable-adjoint d'un point de vente en poissonnerie de détail](#)

[> CQP Préparateur-vendeur en produits de la mer](#)

[> CQP poissonnier écailler traiteur en produits de la mer](#)

[> CQP responsable d'exploitation conchylicole et de cultures marines](#)

Pompes funèbres

CQP actuels non enregistrés au RNCP

[> CQP Conseiller funéraire](#)

[> CQP Agent technique en marbrerie funéraire](#)

Promotion Immobilière

- [Gestionnaire d'affaires immobilières](#)
- [CQP chargé de copropriété](#)
- [CQP chargé de gestion locative](#)
- [Manager immobilier](#)
- [Manager en ingénierie de la finance immobilière](#)
- [Manager des actifs et patrimoines immobiliers](#)
- [Négociateur gestionnaire immobilier](#)
- [Responsable d'affaires en immobilier](#)
- [Conseiller en transactions immobilières](#)

Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire

- [CQP Technicien en prothèse dentaire spécialisé en orthopédie dento-faciale](#)
- [CQP Prothésiste dentaire spécialisé en prothèse amovible](#)
- [CQP prothésiste dentaire spécialisé en prothèse conjointe](#)

Remontées mécaniques et domaines skiables

- [CQP Conducteur de téléski](#)
- [CQP Conducteur de téléporté à attaches débrayables](#)
- [CQP Conducteur de téléporté à attaches fixes](#)
- [CQP Conducteur d'engin de damage](#)
- [CQP Nivoculteur responsable de l'exploitation et de la maintenance d'une installation de neige de culture](#)
- [CQP Conducteur de téléphérique, funiculaire et appareils assimilés](#)

Répartition pharmaceutique

Salariés du particulier employeur

- [Employé familial](#)
- [Assistant\(e\) de vie dépendance](#)
- [Assistant maternel / Garde d'enfants](#)

Sociétés d'expertise en matière d'évaluations industrielles et commerciales

Taxis

Vétérinaires : personnel salarié des cabinets et cliniques vétérinaires

- [Auxiliaire spécialisé vétérinaire](#)
- [CQP Auxiliaire-conseil en comportement et bien-être animal](#)
- [CQP Conseiller en clientèle vétérinaire](#)
- [CQP Technicien en soins vétérinaires](#)

Pour aller plus loin

[Sur les CQP](#)

[Sur la recherche de certifications professionnelles](#)

Plusieurs métiers émergents ou en particulière évolution entrant dans le champ sectoriel d'OPCO EP ont été inscrits au plan national par la commission de la certification professionnelle de France compétences dans la liste de métiers pour lesquels les certifications professionnelles bénéficient d'une procédure simplifiée d'enregistrement au RNCP. Ceci, pour s'adapter au mieux aux évolutions du monde du travail ([cumul des listes 2020 et 2021](#)) :

- [Acheteur-vendeur marée](#)
- [Entrepreneur de la coiffure](#)
- [Assistant médical](#)
- [Commissaire de justice](#)
- [Clerc gestionnaire](#)
- [Clerc assistant](#)

Organisation de l'OPCO EP en matière de mobilité professionnelle et de certifications

Sur le plan national, la Commission certification est l'une des sept commissions paritaires transversales instituées dans le Conseil d'administration pour organiser et faciliter son travail.

En outre, l'OPCO EP compte **32 Sections paritaires professionnelles (SPP)**, dont **26 SPP « monobranché »**, organisées par grands domaines d'activités économiques permettant un regroupement des branches professionnelles recensées plus haut.

[Pour en savoir plus](#)

Offre de service aux professionnels et/ou aux entreprises

Afin de répondre aux besoins des entreprises et des professionnels, l'OPCO EP a conçu différents niveaux d'accompagnement allant du financement, l'information sur les dispositifs jusqu'à la construction de projets sur mesure.

Les formations des salariés

Dispositifs mobilisables

L'OPCO EP met à disposition des entreprises les différents dispositifs de formation mobilisables. Chaque dispositif est décrit en termes de ses objectifs, les publics ciblés, leurs avantages et les critères de financement

- Plan de développement des compétences qui regroupe l'ensemble des actions de formation, de bilan de compétences et de la validation des acquis de l'expérience au bénéfice des salariés
- Reconversion ou promotion par alternance (Pro-A) pour favoriser l'évolution professionnelle des salariés
- Compte personnel de formation (CPF) pour le financement de formations à visée qualifiante ou certifiante

Modalités de formation

Comme pour les dispositifs de formation, l'OPCO EP présente les différentes modalités de formation, qu'elles soient en présentiel, totalement ou en partie à distance ou en situation de travail. Chaque modalité est décrite en termes de ses objectifs, ses avantages et les critères de financement

- Formation ouverte et à distance (FOAD)
- Formation interne
- Formation en situation de travail - AFEST

Liens à visiter

- [Toute l'offre de service entreprise](#)
- [Fiche Modalités de prise en charge des dossiers de formation](#)
- [Fiche PRO-A](#)
- [Fiche FOAD](#)
- [Fiche Formation interne](#)
- [Fiche AFEST](#)

Le recrutement de collaborateurs

L'OPCO EP présente les différents dispositifs de recrutement pour l'alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation), ainsi que les Préparations opérationnelles à l'emploi (individuelle et collective). Les différents dispositifs sont présentés et comparés en fonction des publics ciblés, les avantages pour l'entreprise et leurs critères de financement.

Alternance

Pour les contrats d'apprentissage et de professionnalisation, l'OPCO EP propose une offre très vaste de ressources et documents utiles d'accompagnement pour la réalisation de chaque type de contrat en alternance (fiche récapitulative, fiche rémunération, fiche aide exceptionnelle/unique, etc.).

Une fiche comparative entre les deux types de contrats et un guide d'accompagnement alternance sont également mis à disposition. En plus des informations de base proposées sur le site de l'OPCO, cette fiche donne des précisions additionnelles concernant la rémunération des alternant et les aides aux employeurs.

Préparation opérationnelle à l'emploi (POE)

La POEC (POE collective) et la POEI (POE individuelle) sont des dispositifs destinés à pallier les difficultés de recrutement. La POEC permet à plusieurs demandeurs d'emploi d'acquérir, via une formation financée par l'État dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences, les compétences requises pour occuper des postes correspondant à des métiers « en tension » ou porteurs. À la différence de la POEI, ces métiers ne sont pas identifiés par l'entreprise mais par les branches professionnelles ou leur OPCO : le dépôt d'une offre d'emploi auprès de Pôle emploi n'est donc pas un prérequis.

En s'appuyant sur les relations avec Pôle emploi au niveau régional, l'OPCO EP est en mesure de proposer également, aux adhérents du territoire, des préparations opérationnelles à l'emploi individuelles (POEI). Il permet à un ou plusieurs demandeur(s) d'emploi d'acquérir en amont de l'embauche, via une formation financée par Pôle emploi, les compétences requises pour occuper le ou les poste(s) que l'entreprise souhaite pourvoir. .

La programmation des POEC et POA est présentée pour chaque région, département et secteur couvert par OPCO EP, afin que les employeurs en besoins de recrutement puissent se mettre en relation avec les organismes de formation concernés.

Liens à visiter

- [> Plateforme "HUB de l'alternance"](#)
- [> Fiche Contrat d'apprentissage](#)
- [> Fiche Contrat de professionnalisation](#)
- [> Comparer les deux contrats en alternance](#)
- [> Fiche POEI](#)
- [> Fiche POEC](#)
- [> Programmation des Préparations opérationnelles à l'emploi et à l'apprentissage - POEC et POA](#)

Accompagner la transition écologique et énergétique

Opcos EP s'engage à stimuler la transition écologique et énergétique localement, dans les pratiques, en accompagnant l'ensemble de ses bénéficiaires : les branches professionnelles, les entreprises de proximité et leurs salariés. Missionné par l'État dans le cadre de la loi Climat et Résilience, comme les autres opérateurs de compétences, Opcos EP leur propose une offre de services complète et un accompagnement afin qu'ils puissent contribuer et s'adapter aux transitions.

Liens à visiter

- [> OPCO-EP s'engage](#)
- [> M'informer sur les transitions](#)
- [> Etre accompagné](#)
- [> Rejoindre les initiatives en région](#)

Le financement des projets de formation

En fonction des priorités de formation définies par les branches professionnelles, l'OPCO EP assure le financement des projets de formation ou en alternance. Des barèmes de financement et conditions de prise en charge pour chacune des 53 branches sont également mis à disposition pour les entreprises. Par ailleurs, l'OPCO EP mobilise des cofinancements régionaux, nationaux et européens (FNE Formation, TRANSCO, Fonds social européen). Des fiches pratiques pour chaque type de cofinancement sont disponibles sur le site.

Liens à visiter

- [> Critères de financement par Branches professionnelles](#)
- [> Fiche FNE-Formation](#)
- [> Fiche Transition collectives \(TRANSCO\)](#)
- [> Fiche Fonds social européen \(FSE\)](#)

L'accompagnement dans la gestion des contributions des entreprises

En plus des fonctions d'accompagnement dans la réalisation de projets d'emploi et de formation, l'OPCO EP accompagne les entreprises au titre de la collecte des contributions à la formation et à l'alternance par l'Urssaf ou la MSA. A ce titre, il informe les entreprises sur les types de contribution en fonction de chaque type de contrat, les modalités pour déterminer l'effectif moyen et l'assiette de calcul, les taux et les dates de versement. Il met à disposition des entreprises et leurs experts-comptables des tableaux des taux, des calendriers actualisés des contributions, ainsi qu'un nouvel outil de calcul et de simulation du quota d'alternants pour la contribution supplémentaire à l'apprentissage ou la créance alternance.

CONTRIB'

C'est la plateforme en ligne proposée par l'OPCO EP à destination des entreprises et des experts-comptables pour le versement des contributions conventionnelles des branches concernées (au titre de la masse salariale 2022).

Liens à visiter

- [> Notice et calendrier des contributions](#)
- [> Outil de calcul et de simulation](#)
- [> CONTRIB'](#)

La prestation de conseil en ressources humaines

L'OPCO EP propose une prestation d'accompagnement sur mesure en matière de gestion des ressources humaines cofinancée par l'Etat jusqu'à 100 % pour les entreprises adhérentes de moins de 250 salariés. L'OPCO EP met à disposition également un annuaire des prestataires et consultants en ressources humaines disponibles en France et en région Provence - Alpes - Côte d'Azur. D'autres ressources et outils de gestion des ressources humaines sont également proposés à destination des entreprises. Un guide pratique pour la préparation et la bonne conduite de l'entretien professionnel est accessible à travers la boîte à outils du site.

RSE et Handicap en entreprise

L'OPCO EP met à disposition 9 fiches pratiques, sur les fondamentaux à connaître sur le handicap en entreprise. Il présente également plusieurs outils et ressources mis à disposition par l'Agefiph dans le cadre des référents handicap des entreprises.

Liens à visiter

- [> Fiche Prestation conseil RH](#)
- [> Guide : l'entretien professionnel](#)
- [> Ressources handicap](#)

Les outils dédiés aux professionnels et/ou aux entreprises mis à disposition par OPCO EP

Portail OPCO EP

L'OPCO met à disposition des entreprises, des organismes de formation et des experts-comptables un portail de services en ligne. Il permet notamment la transmission de demandes de prise en charge et verser de contributions. Pour les organismes de formation, il facilite la consultation et le dépôt de contrat d'apprentissage.

[Accéder à l'outil](#)

Diagnostic performance reprise

L'OPCO met à disposition des entreprises un outil de diagnostic de performance afin d'anticiper la reprise d'activité. Un diagnostic autonome est proposé afin que les entreprises puissent identifier leurs points d'amélioration et leurs atouts afin de faciliter la reprise d'activité. En outre, un diagnostic accompagné est destiné à évaluer la performance globale des entreprises. Finalement, un annuaire des consultants par région est également mis à disposition.

[Accéder à l'outil](#)

Question Formation

L'OPCO EP répond aux questions fréquentes concernant tous les dispositifs emploi-formation :

- > Recruter un alternant et former dans le cadre d'une embauche
- > Identifier les besoins de formation
- > Tout savoir sur l'apprentissage
- > Elaborer le Plan de développement des compétences
- > Accompagner la mobilisation du CPF/CPA
- > Favoriser l'évolution et la transition professionnelle

[Accéder à l'outil](#)

Notes de conjoncture

Chaque trimestre, OPCO EP publie le suivi des dispositifs de formation mis en œuvre et les résultats de l'enquête Reflex (Repérage Flash Emploi) menée auprès de 484 entreprises réparties dans toute la région, interrogées sur leur activité économique et leurs perspectives d'emploi.

[En savoir plus](#)

Offre de service aux particuliers

Le site de l'OPCO EP met à disposition un espace « salarié » qui présente toutes les possibilités offertes en termes de dispositifs ou de modalités de formation. Selon le type de besoins -accès à l'emploi, acquisition des compétences ou évolution professionnelle-, l'OPCO propose plusieurs informations sur :

- > Les dispositifs d'accès à l'emploi tout en se formant (contrat en alternance et POE)
- > Les dispositifs de reconversion ou d'évolution professionnelle (CPF, Pro-A et Transco)
- > Les dispositifs et les type de certifications pour gagner en compétences (Plan de développement des compétences, Compte personnel de formation)
- > Les outils existants pour faire le point sur le parcours professionnels (entretien professionnel, bilan de compétences, conseil en évolution professionnelle)

Pour chaque dispositif ou modalité de formation, l'OPCO met à disposition des fiches pratique récapitulatives.

Espace « jeune » sur l'alternance

L'OPCO EP met à disposition des jeunes alternants un site dédiée avec des informations pratiques des contrats en alternance, leurs principaux avantages, des conseils et des liens utiles. Le site propose deux fiches récapitulatives avec les spécificités de chaque type de contrat (mise en place, durée, renouvellement, rémunération et modes de financement).

Agenda et autres informations accessibles via la rubrique « Actualité »

L'OPCO EP a dédié deux pages de son site aux événements et aux actualités concernant l'emploi-formation et les activités de l'OPCO, qui peuvent être filtrés selon la région et le profil des adhérents (entreprise, salariés, jeune).

« Ambassadeur de ma ville » en région Provence - Alpes - Côte d'Azur

Inscrit dans la dynamique « Action cœur de ville » lancé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, ce projet a pour objectif de permettre aux commerçants et aux artisans des villes moyennes de participer à la revitalisation de leur territoire et son développement touristique. En décembre 2021, le dispositif a débuté dans 6 villes de Provence-Alpes-Côte d'Azur et est déployé dans 7 autres villes en 2022..

[En savoir plus](#)

Territoires en action

Animé par la volonté d'agir au plus près des territoires, l'Opco des Entreprises de Proximité, premier financeur privé de l'alternance et de la formation des salariés, organise des conférences dédiées aux élus territoriaux (mairies, agglomérations, communautés de communes et leurs partenaires). Sont notamment concernées à l'automne 2022 les villes de Grasse et d'Arles.

[En savoir plus](#)

Liens à visiter

- [> Espace salarié](#)
- [> Espace « Jeune »](#)
- [> Les actualités en région](#)
- [> Tous les événements en région](#)

Les outils dédiés aux particuliers mis à disposition par OPCO EP

Bouge ton avenir

C'est le site de l'OPCO EP développé dans le cadre d'une Convention Cadre de Coopération signée entre le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports et le ministère de l'Enseignement supérieur. Il a été conçu pour mieux accompagner le choix d'orientation des jeunes et des demandeurs d'emploi. Pour ce faire, il centralise des informations pratiques sur les métiers des Branches (description, niveau de formation requis, certifications requis, etc.) qui recrutent, les offres de formations (repérables grâce à un moteur de recherche et une carte interactive) et le fonctionnement des contrats en alternance. Par ailleurs, il propose de nombreux articles, conseils et quiz pour découvrir les métiers.

[Accéder au site dédié](#)

Boîte à outil

Retrouver les fiches, guides ou modèles utiles pour les démarches emploi, formation et alternance.

[En savoir plus](#)

Espace presse

Suivre les activités et les nouvelles dispositions de l'OPCO EP et les Branches professionnelles

[En savoir plus](#)

TV OPCO EP

Retrouver des vidéos explicatives sur les différents dispositifs emploi-formation, des témoignages et des webinaires

[En savoir plus](#)

Formations à distance

L'OPCO EP propose des formations clés en main pour répondre aux besoins en compétences des salariés. Ces actions sont à 100% financées et à distance.

[En savoir plus sur ce dispositif](#)

[En savoir plus sur l'offre de formation](#)

État des lieux sur l'alternance

L'OPCO EP propose des financements pour les contrats d'apprentissage, les contrats de professionnalisation et les périodes de promotion ou reconversion par l'alternance (Pro-A), selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches adhérentes.

Dans la nouvelle configuration de sa gouvernance, l'OPCO EP a constitué une Commission Apprentissage et professionnalisation dédiée à formuler des propositions pour la promotion des dispositifs de formation en alternance et à assurer le suivi et la mise en œuvre de la convention- cadre de coopération.

Depuis la création de l'OPCO en 2019, l'alternance a fait l'objet d'une activité intense : nouveaux contrats, reprise des contrats antérieurs, cartographie des CFA, création d'un hub de l'alternance, gestion des apprentis sans contrat...

Observation de l'alternance

Afin d'éclairer les acteurs de l'alternance, Opco EP publie chaque année les résultats et les analyses du bilan alternance des branches et entreprises de proximité.

L'OPCO EP et l'alternance pendant la période de crise sanitaire

Malgré un contexte de crise, l'apprentissage a connu en 2020 une forte croissance, du point de vue de l'OPCO EP (50% de contrats en plus par rapport à 2019). L'OPCO comptait 121 295 contrats d'alternance, dont 9 339 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Près d'un quart des contrats d'alternance (23%) en France ont été signés dans le champ de l'OPCO EP. Les branches professionnelles qui ont le plus mobilisé l'alternance en 2020 sont : la boulangerie, pâtisserie (19% des contrats), la coiffure (12%) et l'immobilier (9%).

Différentes actions stratégiques ont été mises en place face au contexte de crise :

- Garantir à tous les potentiels bénéficiaires un accès plus large à la formation professionnelle et à l'alternance ;
- Accompagner les branches professionnelles, les entreprises et les individus dans l'anticipation des mutations de l'emploi, des qualifications et des compétences ;
- Appuyer les entreprises dans leur effort d'investissement en formation dans les compétences et les qualifications pour et par l'emploi.

Une activité encore soutenue en 2021

En 2021, plus de 1/5 des contrats d'apprentissage sont signés dans les entreprises de proximité. L'OPCO EP a financé 168 909 contrats d'alternance dont 151 006 contrats d'apprentissage et 17 903 contrats de professionnalisation. Comme l'année 2020, ce sont les branches de la boulangerie-pâtisserie, la coiffure et l'immobilier qui figurent dans les premières positions.

Ces chiffres résultent tout d'abord de la réforme de 2018 qui a facilité la création de CFA, mais aussi des aides du plan "1 jeune, 1 solution" conjuguées aux besoins de recrutement des entreprises.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, sur le dernier trimestre 2021, 2 235 contrats en alternance ont été engagés sur le champ de l'OPCO EP, soit 20% des contrats de l'année 2021. Ces contrats concernent principalement les entreprises relevant des vétérinaires (20%), de la boulangerie (13%) et de la coiffure (11%).

Liens à visiter

- [Observatoire de l'alternance](#)
- [Bilan 2021](#)
- [Notes de conjoncture avec une information systématique sur l'alternance](#)

L'offre de service sur l'alternance

Ressources sur l'alternance

L'OPCO EP met à disposition différentes fiches, guides ou modèles utiles sur les fondamentaux à connaître sur l'alternance et sa mise en œuvre.

[En savoir plus](#)

Plan d'actions "Alternance 100% proximité"

Opcos EP se mobilise sur l'ensemble du territoire (Métropole et Drom) pour faciliter la formation en alternance dans les entreprises de la proximité.

Ce plan d'actions s'articule autour de trois axes essentiels :

- Sécuriser la mise en relation des jeunes et des entreprises
- Apporter des solutions à l'intégration des alternants dans l'entreprise
- Mobiliser les acteurs de l'alternance sur les territoires

[En savoir plus](#)

Digitalisation et simplification des démarches

Hub de l'alternance

Afin de favoriser l'échange et le partage d'information entre les entreprises, les candidats à l'emploi, les CFA et les organismes de formation, l'OPCO EP a créé un outil facilitateur de l'emploi en alternance. L'espace dédié aux entreprises propose, entre autres, un moteur de recherche des candidats en alternance selon le type de poste, ainsi que la possibilité pour les entreprises de publier ses propres offres d'emploi. Un moteur de recherche est également proposé pour les formations offertes dans tout le territoire régional.

[Accéder à l'outil](#)

Action apprentissage

Le portail et inventaire des CFA qui a permis de produire et mettre à disposition en ligne une cartographie complète des CFA financées par l'OPCO EP. Il permet également la gestion facile et rapide des contrats en ligne.

[Accéder au portail](#)

CFAcil'

C'est le service de mise en relation des entreprises désireuses de recruter en apprentissage avec les CFA qui proposent les offres de formation correspondantes.

[En savoir plus sur ce service](#)

Le dispositif "apprentis sans contrat"

L'État a confié à l'Opcos EP la gestion de l'indemnisation des CFA pour les apprentis sans contrat. Le dispositif, mis en place à l'été 2020, a permis aux apprentis de bénéficier de 3 mois supplémentaires pour trouver un employeur, en assurant pour les CFA un financement dans l'attente de la signature du contrat par l'apprenti avec un employeur.

Fin 2020, le dispositif comptait 48 137 dossiers d'apprentis sans contrat traités.

[En savoir plus](#)

L'information sur les métiers

L'offre généraliste

OPCO EP soutient les Branches adhérentes à travers la promotion des métiers, notamment auprès des jeunes, afin de

garder les filières attractives et permettre de pourvoir aux opportunités d'emploi offertes.

On trouve ainsi sur le site :

- > une liste des 53 branches adhérentes
- > des fiches pratiques pour chaque branche adhérente sur les critères de financement et les conditions de prises en charge

Liens à visiter

- > [Liste des branches adhérentes à l'OPCO EP](#)
- > [Critères de financement par branche adhérente](#)

L'offre spécifique

Différents organismes regroupent l'ensemble des métiers de l'artisanat, des professions libérales et des commerces et services de proximité, ainsi que les différentes ressources pédagogiques mises à disposition :

Entreprises de proximité

L'Union des entreprises de proximité (U2P) présente un portrait de champs d'action des entreprises de proximité : l'artisanat, le commerce et les professions libérales. Elle propose également des fiches métiers par secteurs d'activité (bâtiment, professions libérales, fabrication, services, alimentation-hôtellerie-restauration), ainsi que des vidéos de témoignages des métiers de proximité.

Liens à visiter

- > [Les métiers de proximité](#)
- > [Vidéos témoignages](#)

Artisanat

La Confédération nationale de l'artisanat des métiers de service et de fabrication (CNAMS) présente une liste des métiers de l'artisanat et la fabrication. Elle propose notamment la description et les coordonnées de contact des acteurs (syndicats, unions, fédérations, etc.) chargés de la promotion et la représentation de ces métiers. Des vidéos de témoignages pour certains métiers sont également mis à disposition.

Liens à visiter

- > [Les métiers de l'artisanat](#)
- > [Vidéos témoignages](#)

Commerce alimentaire de proximité

La Confédération générale de l'alimentation en détail (CGAD) regroupe des informations sur les métiers de l'artisanat, du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration. Le site propose pour chaque métier une description des activités principales, ainsi que des précisions sur l'évolution professionnelle et les parcours de formation. Les descriptions métier peuvent être accompagnées des vidéos témoignages de « Jeunes talents » ou apprentis et de professionnels de chaque métier. Enfin, un livret des métiers de l'alimentation est mis à disposition et peut être téléchargeable.

Créé par la CGAD, l'Observatoire des métiers de l'alimentation en détail recense et détaille davantage l'ensemble de métiers associés aux six branches de l'alimentation en détail à travers une cartographie.

Liens à visiter

- > [Fiches sur les métiers du commerce alimentaire de proximité](#)
- > [Vidéos d'entrepreneurs des métiers de bouche](#)
- > [Livret des métiers](#)

[> Cartographie des métiers de l'alimentation en détail](#)

Professions libérales

L'Union nationale des professions libérales (UNAPL) présente l'ensemble des professions libérales (PL) dans les secteurs de la Santé, du Droit, des Techniques et du cadre de vie sous la forme d'un « Livre des métiers » téléchargeable gratuitement. Le livre fait une description des métiers des PL, résume les principales démarches d'installation des professionnels, la formation à suivre, ainsi que l'organisation des professions. Des fiches métiers sont également disponibles sur le site de l'UNAPL.

L'Observatoire des métiers dans les professions libérales regroupe également des informations concernant les métiers des PL. Des fiches métier téléchargeables gratuitement sont également disponibles, ainsi que des liens utiles vers des organismes, acteurs et dispositifs emploi-formation. Chaque fiche présente une description des activités principales du métier, des informations pratiques en termes de compétences et les principales voies d'accès au métier.

L'Union nationale des associations agréées (UNASA) présente une liste complète des professions libérales, ainsi que des fiches par secteurs (médicales, juridiques, professions techniques liées au bâtiment, etc.). Chaque fiche métier présente les chiffres clés du secteur, le mode d'exercice des professions, les régimes fiscal et comptable et des informations concernant la protection sociale.

Liens à visiter

- [> Livret des métiers des professions libérales](#)
- [> Cartographie des métiers dans les professions libérales](#)
- [> Liste des professions libérales "réglementées" et non "réglementées"](#)

Zoom métiers en tension

Les métiers identifiés en difficulté de recrutements ou porteurs qui font l'objet d'une POEC (Préparation opérationnelle à l'emploi collective) ou d'une POA (Préparation opérationnelle à l'apprentissage) en région sont les suivants :

- [> Assistant\(e\) de vie aux familles](#)
- [> Assistant\(e\) de vie Dépendance](#)
- [> Coiffeur\(se\)](#)
- [> Comptable de copropriété](#)
- [> Conseiller\(ère\) funéraire](#)
- [> Gestionnaire de copropriété](#)
- [> Marbrier funéraire](#)
- [> Métiers de la Beauté](#)
- [> Opérateur Chauffeur en assainissement](#)
- [> Technicien d'intervention en froid](#)
- [> Vendeur\(se\)-conseil en magasin / option numérique](#)

[En savoir plus](#)

Observation des compétences (Engagement de développement de l'emploi et des compétences - EDEC...)

État des lieux

L'environnement socioéconomique est en pleine mutation et les entreprises de proximité ne sont pas épargnées. Cette transformation impacte fortement l'emploi, la qualification et la formation professionnelle des actifs.

Confrontées de plus en plus fréquemment à des évolutions scientifiques, technologiques et réglementaires qui transforment leur activité, et plus récemment aux conséquences de la crise sanitaire, les entreprises de proximité sont dans l'obligation de faire évoluer leur organisation et les compétences de leurs collaborateurs.

Entreprises de proximité

Dans le cadre de l'événement « 1971-2021 : 50 ans d'engagement pour la formation professionnelle... et demain ? », organisé par Centre Inffo, l'U2P a dressé un bilan de la formation professionnelle. L'Union souligne, entre autres, la nécessité de l'identification des besoins en compétences, et notamment la question des Observatoires Prospectifs des Métiers et des Qualifications des branches concernées.

Lien à visiter

➤ [La Brève de l'U2P](#)

Professions libérales

L'Institut des entreprises de professions libérales et l'OMPL ont lancé en 2020 le Baromètre Entreprise-Emploi Formation afin d'apporter des éléments de réflexion pour mieux définir les politiques emploi-formation et identifier les spécificités des entreprises libérales. L'étude regroupe les chiffres des entreprises de 13 branches professionnelles adhérentes à une convention collective, qui cotisent pour la plupart à l'OPCO-EP. En 2019, on observe que :

- 17,3% des salariés des entreprises étudiées ont participé à au moins une action de formation (hors apprentissage) et c'est le secteur de la santé qui en génère la plus grande part. La région PACA est à l'origine de 9,4% des actions de formation.
- Globalement, le plan de développement de compétences est le dispositif le plus utilisé par les entreprises étudiées.
- Le taux d'accès des salariés au plan de développement de compétences varie fortement d'une région à une autre. En région PACA, il est de 21,5 et ce sont les entreprises d'experts en automobile, la pharmacie d'officine et les études administrateurs et mandataire judiciaires qui ont le plus fort taux d'accès.
- Les besoins en compétences pour les trois secteurs d'activité des PL (cadre de vie, juridique et santé) se concentrent dans le domaine de l'activité première de l'entreprise, suivis par les besoins en informatique et numérique pour les secteurs du juridique et cadre de vie.

Liens à visiter

- [Baromètre Entreprise - Emploi Formation des Professions libérales](#)
- [Baromètre Formation professionnelle en région](#)

Alimentation de détail

Globalement, les entreprises de l'alimentation se sont plutôt bien sorties du contexte de crise sanitaire, avec des branches très résilientes comme la boulangerie. A l'exception de la charcuterie-traiteur, la crise sanitaire semble même avoir bénéficié aux commerces de proximité tant en chiffre d'affaires qu'au niveau d'emploi. Ce surcroît d'activité a impliqué des réorganisations d'équipe mais aussi et surtout des besoins en compétences non satisfaits. Dans ce sens, la crise sanitaire a accéléré certaines décisions stratégiques, et amorcé une prise de conscience sur l'importance de certaines compétences :

- Les compétences commerciales et numériques qui ont pris toute leur importance au vu des stratégies pour fidéliser la clientèle et maintenir l'activité ;
- Les compétences managériales dans un contexte où les réorganisations d'équipe ont été fréquentes comme la mise en place de l'activité partielle ou la mise en place de protocoles sanitaires ;
- Les compétences techniques qui restent toujours centrales. Le conseil et l'expertise ayant toujours été une préoccupation de ces branches artisanales.

C'est ce qui ressort de l'étude de l'impact de la crise sanitaire sur six branches de la filière, réalisée par l'Observatoire des métiers et qualifications de l'alimentation de détail (analyse documentaire des données disponibles, entretiens avec des experts des branches, enquête en ligne auprès des entreprises, chefs d'entreprises et salariés).

Lien à visiter

[> Impact de la crise sanitaire sur l'alimentation de détail : synthèse des 6 diagnostics](#)

Organisation de l'OPCO EP au niveau national sur les compétences

Sur le plan national, l'OPCO EP est doté d'un **Conseil d'administration** chargé de prendre en compte les orientations, les priorités de formation et les conditions de prise en charge des actions de formation proposées par les **sections paritaires professionnelles**, en tenant compte des spécificités des secteurs multi-branches et des branches professionnelles.

Deux commissions préparent les décisions du Conseil d'administration afin de planifier la mise en œuvre des travaux de certification commandés par les branches :

- [>](#) La **Commission certification** qui mutualise les travaux réalisés par les différents OPMQ, et définit les priorités dans les travaux de l'OPCO visant à accompagner les branches professionnelles dans la mise en œuvre de leur politique de certification ;
- [>](#) Les **Commissions paritaires régionales** qui relayent les politiques emploi/formation des branches au plan local et contribuent à l'observation et à l'analyse des évolutions de l'emploi et de la formation des branches sur le territoire et en rendent compte aux CPNEFP.

Liens à visiter

- [> Gouvernance de l'OPCO EP](#)
- [> Commissions paritaires régionales](#)

Outils et ressources

L'OPCO EP se donne comme mission d'accompagner l'ingénierie de formation, la réalisation de diagnostics de compétences, l'élaboration de cahiers des charges et de tout type d'action favorisant la mise en œuvre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Il finance les observatoires paritaires prospectifs des métiers et des qualifications (OPMQ), les missions d'observation ainsi que les études et recherches intéressant la formation et l'emploi.

L'OPCO EP diffuse ces études et analyses produites par branche ou interbranches, pour éclairer les politiques emploi formation et qualification des branches professionnelles relevant de son périmètre.

EDEC terminés et en cours dans le champ d'action d'OPCO EP

Plusieurs actions sur les enjeux emploi-compétences sont menées par OPCO EP ou les différentes branches adhérentes dans le cadre d'EDEC¹.

EDEC PIC des métiers du grand âge et de l'autonomie

Dans le cadre de la stratégie en faveur du Grand âge et de l'autonomie, cet EDEC constitue l'une des mesures phare du plan d'action lancé en juillet 2020. Il a pour objectif de répondre aux enjeux RH du secteur sur les métiers transverses au secteur du Grand âge et de l'autonomie, de développer l'emploi de qualité et anticiper les besoins en emplois et en compétences pour l'avenir. L'OPCO EP figure parmi les quatre organismes relais de l'EDEC pour la branche des entreprises des services à la personne (ESAP). L'accord-cadre est décliné sur trois axes de coopération :

- [>](#) Promouvoir les métiers et renforcer leur attractivité pour attirer de nouveaux profils dont le jeunes ;
- [>](#) Accompagner la montée en compétence des professionnels du secteur ;
- [>](#) Renforcer les passerelles inter-métiers/intersectorielles et entre les certifications afin d'accompagner les parcours professionnels et les évolutions de carrière.

En savoir plus

PIC IAE : Plan d'investissement dans les compétences, insertion par l'activité économique

Dans le cadre du PIC IAE pour la formation des salariés de l'insertion par l'activité économique, l'OPCO EP a signé un accord-cadre national 2018-2022 d'engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC). Il permet de cofinancer les actions répondant aux besoins en compétences et qualification dans les secteurs et métiers à potentiel d'emploi.

En savoir plus

¹ L'engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) est un accord annuel ou pluriannuel conclu entre l'État et une ou plusieurs Branches professionnelles. Le but est la mise en œuvre d'un plan d'action négocié, sur la base d'un diagnostic partagé d'analyse des besoins, qui a pour objectifs d'anticiper les conséquences des mutations économiques, sociales et démographiques sur les emplois et les compétences et de réaliser des actions concertées dans les territoires.

Liens à visiter

- [> EDEC PIC des métiers du grand âge et de l'autonomie](#)
- [> EDEC Compétences Opco EP](#)
- [> EDEC Particuliers employeurs](#)
- [> PIC IAE](#)
- [> Pour en savoir plus sur les EDEC](#)

Panoramas de branches et panorama interbranches

L'OPCO va prochainement mettre à disposition des panoramas de branche pour donner à voir un état des lieux des principales données et des enjeux emploi-formation pour chaque branche.

À paraître à partir du deuxième trimestre 2022

Diagnostiques sur les impacts de la covid sur les emplois et les compétences

L'OPCO a appuyé techniquement ces diagnostics spécifiques, réalisés conjointement par la DGEFP et les branches suivantes :

- [> Communication Graphique et Multimédia \(CGM\)](#)
- [> Alimentation :](#)
 - [• Boucherie](#)
 - [• Boulangerie](#)
 - [• Charcuterie-Traiteur](#)
 - [• Chocolaterie](#)
 - [• Pâtisserie](#)
 - [• Poissonnerie](#)
- [> Coiffure](#)
- [> Esthétique](#)
- [> Fleuristes, Vente et services aux animaux familiers](#)
- [> Habillement](#)
- [> Immobilier](#)
- [> Promotion immobilière](#)
- [> Prothésistes dentaires](#)
- [> Interbranches](#)

Sites de branches professionnelles conçu en partenariat avec l'OPCO EP

En appui auprès de différentes branches professionnelles adhérentes, l'OPCO EP propose des sites dédiés à la promotion des filières, des métiers et des formations. Les sites proposent des fiches métiers, une cartographie avec les formations initiales aux métiers des branches, ainsi qu'une partie dédiée aux études et publications d'intérêt. Trois sites ont déjà été conçus pour les branches du :

- [> Froid, de la cuisine pro et du conditionnement de l'air](#)
- [> Commerce de détail indépendant de l'habillement et des articles textiles](#)
- [> Immobilier](#)

Liens à visiter

- [> Observation sur les branches professionnelles](#)
- [> Site de la Branche du froid](#)
- [> Site de la Branche de l'habillement](#)
- [> Site de la Branche de l'immobilier](#)

Observatoire des métiers et études sectorielles

- [> Observatoire paritaire des industries de la communication graphique](#)
- [> Observatoire de la branche des remontées mécaniques et domaines skiabiles](#)
- [> Observatoire des métiers de l'alimentation en détail](#)
- [> Observatoire des métiers dans les professions libérales](#)
- [> Observatoire des métiers et des qualifications des entreprises de maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de BTP, de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes](#)
- [> Observatoire prospectif des métiers de la miroiterie, de la transformation et du négoce du verre](#)
- [> Observatoire national démographique de la profession vétérinaire](#)
- [> Observatoire des emplois de la famille](#)
- [> Observatoire national du domicile](#)
- [> Observatoire prospectif des métiers de la branche du négoce et des prestations de services dans les domaines médico-techniques](#)

Exemple de travaux

Cabinets d'avocats : étude prospective 2022. Commanditée par la CPNEFP de la branche des cabinets d'avocats, cette étude vise principalement à réaliser une analyse qualitative des évolutions à l'œuvre dans la branche. Elle permet, au-delà des statistiques, une compréhension des changements qui s'opèrent dans le secteur.

[En savoir plus](#)

CHAMP D'APPLICATION

Libellé des branches, regroupements de branches ou statuts d'entreprises	IDCC
Administrateurs et mandataires judiciaires	
Agences de recherches privées	
Assainissement et maintenance industrielle	
Assistants maternels du particulier employeur	
Avocats au Conseil d'État et à la Cour de Cassation et leur personnel salarié non avocat	
Avocats : avocats salariés des cabinets	
Avocats : personnel des cabinets	
Boucherie, boucherie-charcuterie, boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers	
Boulangerie-pâtisserie (entreprises artisanales)	
Cabinets dentaires	
Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile	
Charcuterie de détail	
Coiffure et professions connexes	
Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles	
Confiserie, chocolaterie, biscuiterie (détaillants et détaillants-fabricants)	
Détaillants en chaussures	
Entreprises d'architecture	
Entreprises de désinfection, désinsectisation et dératissage (3D)	
Entreprises de la maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment, de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes, dite SDLM	
Entreprises de services à la personne	
Entreprises d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales	
Fleuristes, vente et services des animaux familiers	
Gardiens, concierges et employés d'immeubles	
Greffes des tribunaux de commerce : personnel	
Immobilier : administrateurs de biens, sociétés immobilières, agents immobiliers	
Imprimerie de labeur et des industries graphiques	
Installation, entretien, réparation et dépannage de matériel aéronautique, thermique et frigorifique	
Laboratoires de biologie médicale extrahospitaliers	
Librairie	
Mareyeurs-expéditeurs	
Miroiterie (transformation et négoce du verre)	
Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers	
Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques	
Notariat	
Parfumerie, esthétique	
Pâtisserie	
Personnel des cabinets médicaux	
Personnel des huissiers de justice	
Personnels des structures associatives cynégétiques	
Pharmacie d'officine	
Poissonnerie (commerce de détail, demi-gros et gros)	
Pompes funèbres	
Prestataires de services dans le domaine du secteur tertiaire	
Promotion immobilière	
Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèses dentaires	
Publicité directe : entreprises de logistique en publicité directe	
Remontées mécaniques et domaines skiables	
Répartition pharmaceutique	
Salariés du particulier employeur	
Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques et des offices de commissaires-priseurs judiciaires	
Taxis	
Vétérinaires : personnel salarié des cabinets et cliniques vétérinaires	
Vétérinaires (praticiens salariés)	

Sources : Légifrance - Arrêtés des 29 mars et 9 mai 2019.

DÉLÉGATION RÉGIONALE

Délégué régional

Didier Antoniol

146, rue Paradis

CS 30001

13294 Marseille Cedex 06

Tél. : 04.91.14.08.80

Courriel : paca@opcoep.fr

Site internet : opcoep.fr